



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 14 décembre 2022 à 19 h 30, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Howard Sauvé, maire.

Les membres du conseil présents sont :

monsieur le conseiller Yvon Arnold, monsieur le conseiller Francis Léger, madame la conseillère Diane Bélair, madame la conseillère Cassandre Lescarbeau, madame la conseillère Julie Léveillée, madame la conseillère Dawn Charles.

Les membres du conseil absents sont :

Monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général et greffier-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire déclare la présente séance extraordinaire ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour

Considérant que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité avec l'article 153 du code municipal du Québec (RLRQ, c.C-27.1) ;

Considérant qu'ils confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillée

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2022 À 19 H 30

- 1 Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2 Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**
- 3 Affaires diverses**
 - 3.1 Adoption du règlement 2022-06 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2023
 - 3.2 Retrait d'affectations du surplus au budget 2022
 - 3.3 Cession des lots 6 502 512, 6 502 513 et 6 502 517 du cadastre du Québec dans le cadre du projet de prolongation de la Montée du Pont-Bleu
- 4 Période de questions**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

5 Levée de la séance

ADOPTÉE.

3. Affaires diverses

2022-12-287

3.1 **Adoption du règlement 2022-06 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2023**

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du mercredi 7 décembre 2022 par madame la conseillère Julie Léveillé et qu'un projet de règlement concernant le budget et la taxation a été adopté et présenté au public ;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil municipal conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C 27.1) ;

Considérant que les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Considérant que le règlement a été mis à la disposition du public pour consultation sur place.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Cassandre Lescarbeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER le règlement 2022-06 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2023.

ADOPTÉE.

2022-12-288

3.2 **Retrait d'affectations du surplus au budget 2022**

Considérant que les affectations du surplus permettent de régulariser les budgets annuels ;

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer un réaménagement des affectations du surplus en fonction des dépenses réalisées pendant l'année en cours ;

Considérant que le retrait d'affectations du surplus du budget de l'année en cours en permet l'utilisation pour le budget de l'an prochain.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE NE PAS AFFECTER la totalité du surplus accumulé affecté prévu au poste budgétaire 03-51000-000 du budget 2022.

DE NE PAS AFFECTER la totalité du solde disponible des règlements d'emprunt fermés prévu au poste budgétaire 03-73000-000 du budget 2022.

ADOPTÉE.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

2022-12-289

3.3 Cession des lots 6 502 512, 6 502 513 et 6 502 517 du cadastre du Québec dans le cadre du projet de prolongation de la Montée du Pont-Bleu

Considérant la résolution 2022-03-054 autorisant par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) le lotissement du projet de développement du chemin des Huards ;

Considérant la résolution 2020-07-168 autorisant par protocole d'entente la cession par la Municipalité de portions de l'ancienne montée du Pont-Bleu et de l'ancien chemin Hector aux propriétaires du 9, montée du Pont-Bleu ;

Considérant la résolution 2021-04-099 autorisant par protocole d'entente la cession de l'emprise par le promoteur du projet de développement du nouveau chemin des Huards à la Municipalité ;

Considérant la fermeture du chemin Hector et d'une portion de la montée du Pont-Bleu ;

Considérant que les portions fermées du chemin Hector et de la montée du Pont-Bleu doivent être cédées au promoteur, conformément aux résolutions de PIIA et aux protocoles d'entente signés.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillé

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'APPROUVER la cession des lots 6 502 512, 6 502 513 et 6 502 517 du cadastre du Québec à Premier Lac du Nord Inc., représentée par Louis-Martin Scraire, pour la somme d'un dollar.

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à signer les actes notariés.

Les considérants font partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE.

4. Période de questions

Les personnes présentes qui le désirent, adressent leurs questions au président de l'assemblée.

2022-12-290

5. Levée de la séance

À **19h34**, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Pierre-Luc Nadeau, directeur général et greffier-trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Pierre-Luc Nadeau
Directeur général et greffier-trésorier

Howard Sauvé
Maire et
président d'assemblée

Pierre-Luc Nadeau
Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Howard Sauvé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Howard Sauvé
Maire et président d'assemblée

